

BRINDAS

Une nouvelle manifestation contre l'antenne-relais

Les membres du Collectif Brindas Stop Antennes se sont réunis pour leur deuxième manifestation, hier à 16 heures 30. Leur revendication : modifier l'emplacement de l'antenne-relais située actuellement à une centaine de mètres de l'école maternelle et proche d'une dizaine de résidences.

« Nous avons envoyé deux courriers : aucune réponse »

Les ondes développées par une antenne-relais seraient nocives pour la santé, selon plusieurs experts. Le collectif composé des associations d'élèves, des élus et de l'association nationale, « les Robins des Toits » milite donc pour que plusieurs antennes de 0,6 volt par mètre soient installées sur la commune.

L'opérateur Orange affirme de son côté que la mairie a donné l'autorisation pour l'implantation de l'antenne-relais. Isabelle Galati, adjointe au maire de Brindas précise : « La mairie a refusé toute implantation sur un terrain communal. Une motion a été votée par le conseil municipal en ce sens. Sur un terrain privé, nous ne pouvons rien faire ». En mai, une pétition a circulé à l'initiative du Collectif et a recueilli 570 signatures. « Nous avons envoyé conjointement avec la mairie, deux courriers en avril et juillet 2009 et nous n'avons eu aucune réponse. Orange ne communique pas », explique Frédérique Davos, présidente du collectif. La porte-parole d'Orange est sur-

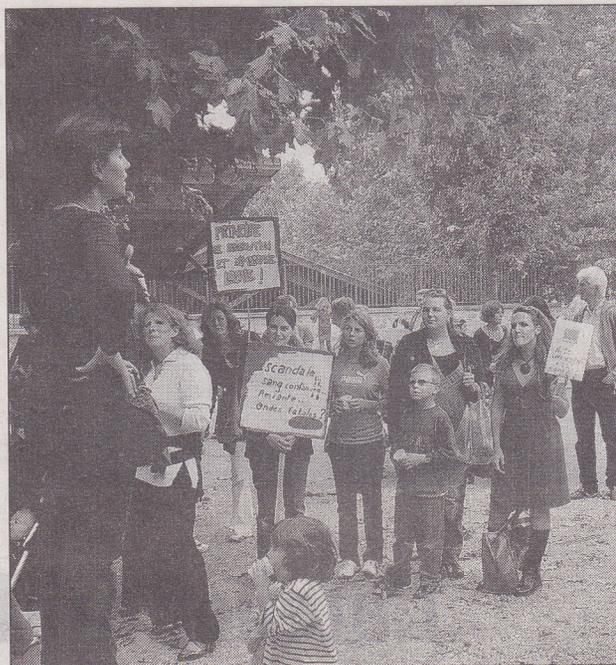
prise par cet argument : « En général, nous répondons et je suis certaine que la réponse est en cours. Nous sommes toujours en position de dialoguer. De plus, nous avons respecté toutes les procédures et autorisations aux yeux de la loi et de l'organisation mondiale de la santé ». Et de rappeler que l'antenne-relais « n'est toujours pas en activité ». Ce que confirme Jean Rinaldi, président du collectif « Coordination Antennes Relais Rhône Alpes » (CARRA) qui a lui-même pris les mesures.

Pour Frédérique Davos : « Le fait que l'antenne-relais ne soit pas branchée est une manière d'user notre mouvement. L'absence de communication d'Orange va également dans le même sens ».

Dans le discours qui a clôturé la manifestation mobilisant une quarantaine de personnes, la présidente a appelé « à une réunion de concertation tripartite entre la mairie, le collectif et Orange. « Brindas Stop Antenne » a pris un avocat, Maître Heurtré. Si les habitants ne sont pas consultés et qu'il n'y a pas de compromis possible : « Une action en justice est possible. »

Pour Robert Barbe, membre du Carrra : « Toutes les actions en justice ont été remportées par les collectifs de quartier contre l'extension et l'intensité des ondes des antennes-relais. Nous tentons de faire venir des experts car les opérateurs ne doivent pas être juge et partie », poursuit-il.

Fabien Leone



Un discours de la présidente du collectif, Frédérique Davos pour clôturer la manifestation / photo Fabien Leone



Une parent d'élève manifeste avec ses enfants

/ photo Fabien Leone